MAIRIE DE TRÉVÉRIEN
10, rue de la Forge 35190 TRÉVÉRIEN
Tel : 02 99 45 60 02 / E-mail : mairie-treverien@orange.fr

APPEL A CANDIDATURE

Mise à disposition d'un local pour la location-gérance du Bar-Epicerie-Tabac Le Trévériennais

COMMUNE DE TRÉVÉRIEN

Appel à candidature : …….page 2

Dossier de candidature : ……..pages 3 à 9

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

Mise à disposition d'un local pour la location-gérance
du Bar-Epicerie-Tabac Le Trévériennais
COMMUNE DE TRÉVÉRIEN

Identification de l'organisme demandeur :

La commune de TRÉVÉRIEN, représentée par Monsieur Vincent MELCION, Maire.

Objet :

Propriétaire des murs et d'un fonds de commerce multiservices de proximité bar-épicerie, la commune de Trévérien souhaite confier l'exploitation de celui-ci à un professionnel et lance ainsi un appel à candidature.
Disponibilité du local à partir du 1er avril 2022.

Modalités d'attribution :

La ou le candidat(e) sélectionné sera choisi sur la base de divers éléments ci-après décrits et notamment sur la partie épicerie, compétences et expériences du candidat, variété des produits et des prestations, moyens humains et économiques, période d'ouverture jours et horaires.

Date limite de dépôt du dossier de candidature : lundi 9 mai 2022 à 12h00

Les candidatures seront sélectionnées sur la base d'un dossier de candidature. Les candidatures dont le dossier aura été sélectionné seront convoquées pour un entretien professionnel prévu le lundi 16 mai 2022.

Retrait du dossier de candidature :

Le dossier de candidature est disponible en version papier à retirer en mairie ou par voie électronique sur demande.

Horaires d'ouverture au public de la mairie :

Lundi : 9h00-13h00

Mardi : 9h00-12h00

Jeudi : 14h00-18h30

Vendredi : 9h00-12h00

Contact Tél **:** 02 99 45 60 02 / E-mail : mairie-treverien@orange.fr

DOSSIER DE CANDIDATURE

Mise à disposition d'un local pour la location-gérance
du Bar-Epicerie-Tabac Le Trévériennais
COMMUNE DE TRÉVÉRIEN

SOMMAIRE :

1. Présentation de la Commune

2. Contexte et spécificité du commerce

3. Profil recherché

4. Conditions d'exploitation et cadre juridique

5. Constitution du dossier de candidature

6. Modalités de remise du dossier de déclaration de candidature et attribution

1. Présentation de la commune

Trévérien est une commune rurale à mi-chemin entre Rennes et Saint-Malo, située au bord du canal d'Ille-et-Rance dans le département de l'Ille-et-Vilaine.

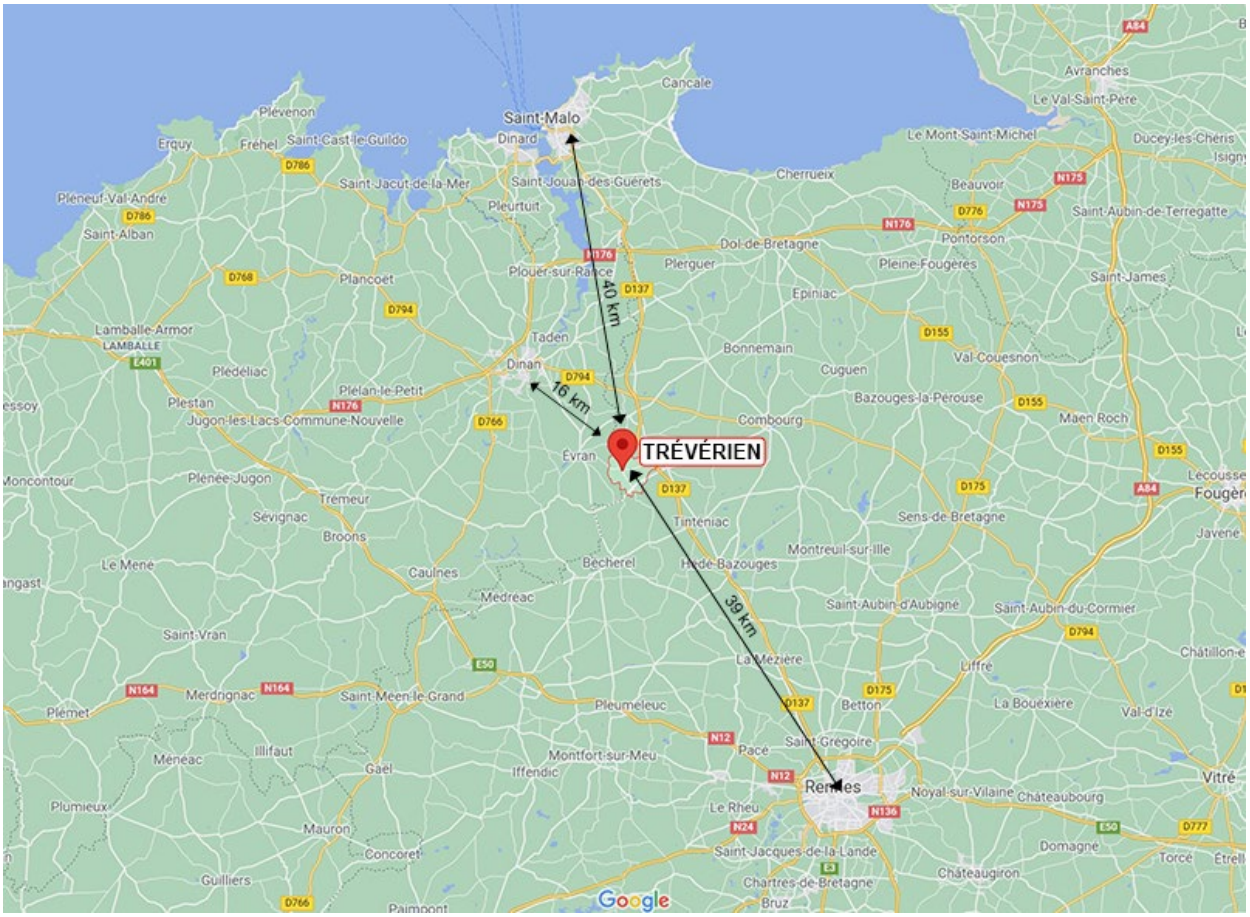

Le bourg de Trévérien est idéalement situé au centre des trois pôles d'attractivité principaux que sont Combourg, Tinténiac et Évran. Il est une étape reconnue pour les randonneurs et le tourisme fluvial.

Une école primaire publique accueille 85 élèves. La population est en constante progression et atteint 918 habitants.

Une dizaine d'associations proposent des activités diversifiées. Le terrain multisport et les salles municipales permettent aux jeunes et aux moins jeunes d'y occuper leur temps de loisirs.

2. Contexte et spécificité du commerce

La commune de Trévérien est propriétaire des murs et d'un fonds de commerce multiservices pour lequel elle souhaite au minimum maintenir les activités suivantes :

- Bar (licence IV)
- Épicerie (vente de produits de première nécessité)
- Dépôt de pain
- Vente de tabac

Dans la notion de multiservice, la vente de gaz, la vente des journaux et jeux à gratter, ainsi que le relais colis sont des services associés appréciés de la clientèle.

Le local, d'une surface d'environ 107m^2, est situé en centre-bourg à proximité de l'église et de la mairie et des salles municipales. Il bénéficie d'une bonne visibilité et de places de stationnement ainsi que d'une terrasse.

Le local est fonctionnel et équipé entre autres de vitrines réfrigérées, de meubles, chaises et tabourets appartenant à la commune permettant d'assurer la reprise du commerce dans des délais rapides sans investissement important.

À noter que des travaux de rénovation en électricité et peinture, ainsi que l'aménagement d'une extension de terrasse, sont prévus dans l'année.

3. Profil recherché :

L'objectif est, au minimum, de maintenir un commerce viable dans la durée, à la fois pour le bien de l'exploitant et pour celui des habitants de la commune.

Aussi une attention toute particulière sera portée aux compétences relationnelles du candidat, à sa capacité d'écoute des demandes des clients et à l'évolution de son offre en conséquence. Il devra être attaché au territoire et au dynamisme de la commune. Sa situation familiale sera également prise en compte car elle est considérée comme un facteur clé dans l'emploi du temps de l'activité.

Le projet devra être en adéquation avec la destination, le genre d'activités et l'enseigne du commerce, et répondant aux critères suivants :

- Le locataire-gérant mettra en avant la partie alimentation générale. Véritable épicier-détaillant, en contact permanent avec la clientèle, il se distinguera par son sens de l'accueil et la qualité de service apporté à la clientèle, qu'il fidélisera, tout en faisant évoluer son offre de produits et de services (Relais Poste, Relais Colis, Paiement de proximité, …).

- Il possèdera une bonne connaissance d'une grande variété de produits, allant des fruits et légumes, à la charcuterie et aux produits laitiers… Il sélectionnera avec soin les produits auprès de ses fournisseurs, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité alimentaire. Il privilégiera les produits de territoire locaux et les circuits courts. Une partie de l'offre en produits locaux issus de l'agriculture biologique sera appréciée.

- Il renforcera l'animation en centre-bourg : le commerce sera largement ouvert, avec des horaires en lien avec la commune et ses habitants. Il sera primordial de dispenser un service de qualité et de la bonne humeur à l'ensemble de la clientèle. Il s'efforcera de maintenir un environnement propre et attrayant où le client se sentira à l'aise pour venir chercher les produits ou boire un verre en toute convivialité.

- Au-delà des activités minimales à assurer, le jury sera attentif et ouvert à toute proposition complémentaire et argumentée de la part du candidat compatible avec son environnement direct (animation musicale, culturelle, petite restauration à emporter, salle de jeux, etc…)

- Des connaissances en comptabilité et toute matière utile à la gestion de ce type d'établissement sont souhaitables. La maitrise des outils numériques, y compris les réseaux sociaux, est également conseillée pour la promotion et la communication du commerce.

4. Conditions d'exploitation et cadre juridique :

Le locataire-gérant devra accomplir les formalités administratives pour l'ouverture au public et les formations obligatoires (tabac et débits de boisson notamment).
Il est fortement conseillé au locataire-gérant de se faire accompagner par la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ille-et-Vilaine. Il devra disposer d'une capacité financière d'environ 20 000 € afin d'assurer une partie du financement des stocks, les petits équipements, les frais administratifs et de formation.
L'exploitation en location-gérance ne pourra avoir lieu que sous la forme d'une entreprise individuelle ou d'une SNC comportant un associé majoritaire.

Modalité d'occupation :
Le locataire-gérant devra s'acquitter d'un loyer mensuel pour le commerce fixé à hauteur de 330,00 euros HT. Les conditions de location du commerce seront définies par un contrat d'occupation du domaine communal pour l'exploitation du commerce « Le Trévériennais ». Un contrat de gérance du débit de tabac sera signé avec la direction régionale des douanes de Bretagne après son agrément.

5. Constitution du dossier de candidature :

Une visite des locaux est vivement conseillée avant échéance en s'adressant à la mairie ou directement avec les exploitants en place.

Chaque candidat intéressé devra constituer un dossier de candidature composé de :

- **Note de présentation du projet d'exploitation :**
  - Les motivations du candidat pour son projet professionnel
  - Un descriptif du projet d'exploitation : une description de l'offre de produits et des prestations, prix pratiqués, moyens humains
  - Le CV du candidat, développant notamment l'historique des activités dans le même type d'activités exercées s'il y a lieu
  - Un plan de financement initial et des éléments prévisionnels
  - Un planning prévisionnel d'organisation comprenant notamment les plages d'ouverture sur une semaine (amplitudes horaires, jours d'ouvertures…) et les congés annuels.
  - Une attestation bancaire de solvabilité (avoirs et engagements).
  - Autres éléments, renseignements et informations, jugés nécessaires de porter à la connaissance de la municipalité.

  La transmission de la note de présentation est obligatoire pour l'étude de la recevabilité des candidats, à défaut la candidature sera rejetée.

- **Pièces administratives :**
  - Copie de la carte nationale d'identité
  - Extrait de casier judiciaire vierge
  - Le cas échéant, un extrait de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) et le dernier bilan avec la liasse fiscale.

6. Remise du dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être envoyés ou déposés à la Mairie de Trévérien au plus tard le **lundi 9 mai 2022 à 12h00**, cachet de la poste faisant foi, avec la mention :

MAIRIE DE TRÉVÉRIEN
Appel à candidature « Le Trévériennais »
10, rue de la Forge 35190 TRÉVÉRIEN

Les offres par voie électronique sont admises, mais le demandeur devra s'assurer de la bonne réception de son mail dans les délais prescrits.
Contact : mairie-treverien@orange.fr

Admissibilité :

Sera admissible toute candidature souhaitant exploiter un fonds de commerce en location-gérance. Néanmoins, il est attendu des candidats une expérience certaine en matière de commerce et gestion.

En tout état de cause, la Commune de Trévérien se réserve le droit de rejeter toute candidature qui ne répondrait pas aux règles d'admissibilité prescrites.

Attribution :

Les dossiers de déclaration de candidature feront l'objet d'un examen approfondi en stricte confidentialité par la commune et ne seront pas communicables aux tiers ni aux concurrents.
Outre les capacités du candidat, l'originalité de l'offre, l'animation et l'intégration de l'activité dans l'environnement social de la commune seront également pris en compte.
Une présélection des candidatures sera réalisée sur la base du dossier de candidature reçu dans les délais fixés avec les critères de pondération suivants :

- Pertinence du projet 40%
- Solidité financière 30%
- Compétence professionnelle 30%

Les candidats sélectionnés seront invités à un entretien afin de présenter leur projet au comité de sélection composé d'élus et éventuellement d'autres personnes associées. Ces entretiens sont prévus le lundi 16 mai 2022.

À l'issue de ces auditions, le comité de sélection se prononcera sur la candidature à proposer en conseil municipal, étant entendu que la municipalité de Trévérien restera souveraine en toute circonstance quant au choix du candidat définitif.

Il est entendu que le candidat retenu sera soumis à l'agrément de la direction régionale des douanes de Bretagne.

Pour les candidats non retenus à l'issue de la procédure de sélection, un courrier leur sera notifié, dès que la commune aura arrêté son choix.